

ESTIMATION DES FRAIS DE PROCÉDURE D'ADOPTION EN CHINE A LA CHARGE DES ADOPTANTS

Le budget varie en fonction du nombre de documents émis, de l'éloignement du domicile des adoptants par rapport à localisation de l'orphelinat en Chine, la période du voyage, etc....

DESIGNATION ET ESTIMATION	USD	€ estimation	Règlt
Constitution du dossier Légalisation des pièces par le ministère des Affaires étrangères et Européennes (1 € par document d'Etat Civil - 2 € pour les autres documents) Légalisation par le Consulat Chinois (17 € par document)		50 238	Ministère Consulat de Chine
Procédure locale Frais d'enregistrement, traduction et envoi du dossier en Chine Frais de Notaire + Bureau des Affaires Civiles Passeport de l'enfant Don à l'orphelinat (frais d'entretien de l'enfant)* Visa enfant (150 Yuan)	1450 500 200 5000	 20	A.F.A. Chine Chine Chine Consulat de France
Divers Voyage parents 2 x 1000 € (estimation) Voyage retour enfant (variable selon l'âge de l'enfant) Visa parents 2 x 35 € - délai de 10 jours		2000 70	Cie Aérienne Cie Aérienne Consulat de Chine
Agence ou guide en Chine Frais forfaitaires comprenant interprétariat, déplacements internes en Chine, hôtel, repas, ... (estimation pour 15j)		De 4000 à 8000 euros par famille	Guide en Chine
		Estimation	
		7150 USD + 10-15 000 €	

* Les frais d'entretien de l'enfant (don à l'orphelinat) se feront obligatoirement en Yuan (RMB) soit 35.000 RMB, en espèce.

Un récépissé de paiement sera remis à la famille, par le Directeur de l'orphelinat ou son représentant.

Les sommes ainsi versées, par les familles, permettront le financement du programme « Tomorrow Plan » du C.C.C.W.A., qui vient en aide aux orphelinats et aux enfants. Les adoptants peuvent consulter sur le site internet du C.C.C.W.A. : www.china-cca.org l'utilisation des fonds ainsi récoltés.